



COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016



Etaient présents au 1^{er} conseil d'école élémentaire de l'année 2016-2017 :

Enseignants : Mmes BARBIER (directrice de l'école), CHRIST, DUBOIS, MOUSSET, BOUILLE, ROUGE, VERRIER, KALOUPSCHI et BRUCHET.

EVS : Mme BAKALI

Centre d'activité : Mme FROMAGE (également responsable des NAP) : *beaucoup d'enfants inscrits (environ 140 enfants) néanmoins tout se passe bien.*

Ils sont tous pris en charge dans des groupes d'une quinzaine. Mme Fromage ne gère plus de groupe depuis quelques jours ce qui lui permet de superviser tout le monde et de faire des remplacements au cas où. Certains groupes sont installés dans les classes. Tout se passe bien également. Les maîtresses ont confirmé qu'il n'y a pas de soucis.

Une activité autour du potager est également réalisée pendant les NAP. Pendant les mois d'hiver, les enfants vont préparer des objets qui seront amenés au potager au printemps (pots, étiquettes en pyrogravure...).

Elle a également fait remarquer que les enfants ne sont pas obligés de faire les activités pendant les NAP néanmoins ils sont toujours occupés (activités coloriage par ex.)

Représentant de la Mairie de Flins : M. MERY (affaires scolaires).

Parents d'élèves délégués : Mmes DA GRACA, DESPRES, DOUCET, MICHEL, PIC, THOUIN, SZAREK et M. DE OLIVEIRA.

1- La rentrée scolaire, l'équipe pédagogique et les effectifs

La rentrée scolaire a eu lieu **le jeudi 1 septembre 2016** avec une nouvelle organisation des rythmes scolaires. Les horaires du matin restent inchangés à savoir **8h45-11h45 y compris le mercredi matin**. Pour l'après midi : **13H45-16H25 le lundi, le mardi et le jeudi** et **13H45-14H45 le vendredi**. **Possibilité pour les élèves d'aller aux activités périscolaires le vendredi de 14h45 à 16h25.**

Un service d'étude pour les élèves de CE2-CM1 et CM2 est proposé tous les soirs (L,M,J et V) **de 16h25 à 17h45.**

L'école compte 7 classes ordinaires et une ULIS.

L'équipe pédagogique en place et les effectifs :

CP Mme Christ avec 24 élèves

CP-CM1 Mme Verrier avec 26 élèves (8 CP et 16 CM1) Présence d'une AVS mutualisée (présente pour aider 2 élèves) 20h.

CE1 Madame Bruchet avec 25 élèves

CE2-CM1 Mme Dubois avec 25 élèves (9 CE2 et 16 CM1)

CM1- CM2 Mme Mousset avec 26 élèves.

CE1 – CM2 Mme Bouille avec 22 élèves. (10 CE1 et 12 CM2)

Mme Barbier, directrice à 33%, déchargée de classe le jeudi toute la journée et le lundi après-midi. Enseignante à 66% avec Mme BLAY Pauline avec **23 élèves.**

ULIS Mme Rouge avec 12 élèves. Elle est aidée de William, AVS collectif (pour les 12 élèves).

TOTAL élèves : 181 élèves

Monsieur Inizan reste le ZIL rattaché à l'école (remplaçant sur la circonscription pour absences courtes).

Mme Kaloupschi intervient en plus des enseignantes des classes sur le projet mathématiques en prenant un groupe.

Les inclusions : Nombreuses cette année car effectifs des classes moins chargés, ce qui facilite l'inclusion.

2- Le travail du RASED



RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés) : Le secteur d'intervention est le même (Bouafle, Ecquevilly, Chapet, Flins) : 9 écoles, 45 classes (environ 1000 élèves). Le nombre d'élèves signalés au RASED est plus important d'année en année.

- **Mme Carbonnier** (maître G) s'occupe des difficultés de comportement et d'intégration au sein de l'école. Elle intervient principalement en maternelle et au CP.
- **Mme Kaloupschi** s'occupe des difficultés d'apprentissage et aide particulièrement les enfants non francophones ou ayant des difficultés face à la langue française (vocabulaire, syntaxe...). Elle est spécialisée pour aider les élèves « dys » et apporte son aide aux enseignantes dans ce domaine.
- **Mme Pougheon** (psychologue scolaire) s'occupe ponctuellement d'élèves. Elle ne voit pas que des élèves en difficultés, elle rencontre aussi des enfants précoces, en situation de handicap, de difficultés scolaires ou sociales. Elle intervient à la demande des parents, de l'enseignant ou du médecin scolaire. Les parents sont toujours prévenus, puis sont reçus en entretien.

Cette année, Mme Pougheon se propose de recevoir des parents qui auraient besoin d'échanger sur le départ en classe de mer. Elle viendra en soutien à Mme Barbier et aux enseignantes pour apaiser les craintes des familles quant à ce départ.

3- Le calendrier

Le photographe : il est passé le lundi 3 octobre. Les photos sont arrivées et ont été distribuées aujourd'hui. Attention dans le mot du cahier de liaison erreur sur les prix !!! Il faut se référer aux tarifs de la pochette. Une pochette = 14€ .

Vendredi 11 novembre : Les élèves sont attendus à 10h00 à l'orangerie pour le départ du défilé pour la commémoration de l'armistice 1918 puis pour chanter la Marseillaise.
5 élèves liront un texte et 8 autres déposeront des fleurs au monument aux morts.

Vendredi 9 décembre : marché de Noël : 16h00-19h15.
Préparation le vendredi 9 décembre (matin) et le lundi 5 décembre (après-midi).

Classe de mer : 18 au 23 avril 2017

Fête de l'école : samedi 24 juin 2017 au complexe sportif.

Séance de cinéma : courant décembre à la salle polyvalente, date non définie encore.
(peut-être le lundi 12 décembre)

4- Le règlement intérieur.

Quelques rappels

- 1) Les parents doivent signer une décharge de responsabilité lorsqu'ils viennent chercher leur enfant durant les horaires scolaires. Pour des sorties régulières (orthophoniste...), la décharge est à signer une seule fois.
- 2) Les portables ont été ajoutés dans les appareils interdits à l'école ainsi que MP3 et autres.... Ils y sont inutiles. Ils seront confisqués et gardés dans le bureau de la directrice qui ne les remettra qu'aux parents.
- 3) On demande aux parents qui souhaitent entrer dans l'école pour voir l'enseignant de manière non formelle de se présenter aux enseignants à l'entrée et de les informer.
- 4) Les inscriptions aux NAP se font en mairie ou sont déposées dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet. Les inscriptions ne passent pas par l'école et donc pas dans la boîte aux lettres de l'école.
- 5) Si les parents souhaitent inscrire les enfants en dernière minute en urgence, ils doivent contacter la responsable des NAP et non la directrice de l'école, les NAP font partie d'un temps communal et non éducation nationale.
- 6) Les enfants non récupérés à 14h45 le vendredi même s'ils ne sont pas inscrits aux NAP y seront dirigés.

Les enfants non récupérés le mercredi à 11h45 n'ont pas la possibilité d'accéder à la cantine (seuls les enfants inscrits au centre d'activités y sont dirigés). Les enseignantes restent jusqu'à midi, voire 12h15 tous les mercredis depuis le début de l'année. **Normalement les enfants devraient sortir seuls (pas d'obligation de les garder à l'école élémentaire) ou être dirigés vers la police municipale.**

- 7) Si un accident survient sur le temps de cantine ou des NAP, inutile de demander une déclaration d'incident à la directrice de l'école, elle ne pourra leur fournir, pour la cantine demander au responsable M. Chauvneau (06-84-15-76-08) et pour les NAP à la responsable Cécile Fromage (01-30-90-29-86) .

Important : 8) Les parents d'élèves ne sont pas autorisés à entrer dans la cour pour régler une situation avec un enfant directement. Ils doivent en cas de problème en référer à une enseignante ou à la directrice qui se chargeront de prendre les mesures nécessaires. De la même manière les portables des enseignantes ne sont pas à utiliser pour régler ce genre de difficultés. Pour terminer je rappelle qu'en aucun cas une situation problématique doit être évoquée ou discutée au portail. Les enseignantes comme la directrice trouveront toujours un moment pour vous recevoir si nécessaire.

5- Les élections au conseil d'école.

Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre de 14h30 à 18h30 dans le bureau de Mme Barbier. Il y a eu 156 votants pour 294 inscrits. Le nombre de participants n'a jamais été aussi important, 56,1% comme taux de participation (CE QUI EST ENCORE MIEUX QUE L'AN DERNIER !).

6- Le projet d'école et les projets de classe :

Un nouveau projet d'école a été rédigé en 2015 et sera valable jusqu'en 2020.

Les axes prioritaires sont pour rappel :

Axe 1 : développer les compétences de chaque élève en numération à travers un projet de décloisonnement commun à toutes les classes de l'école.

Axe 2 : développer le langage et réussir l'entrée dans la grammaire pour tous les élèves en mutualisant les outils.

Axe 3 : Inclure les élèves de CLIS et les élèves non francophones pour favoriser un climat d'entraide et de respect.

Axe 1 : Reconduction pour la seconde année du projet en numération. On a ajouté le calcul, ainsi les élèves sont pris par groupes de compétences les lundis, mardis et mercredis matins de 8h45 à 9h45. Pour rappel l'an passé ils n'étaient pris que deux fois.

Les enfants ont tous passé la même évaluation diagnostique en début d'année, les évaluations ont ensuite fait l'objet d'une correction attentive de toutes les enseignantes et en conseil des maîtres les groupes ont été constitués. Certains élèves se sont retrouvés avec la même enseignante que l'an dernier, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas progressé. En effet les enseignantes n'ont pas forcément repris le même groupe que l'année dernière.

Après une année toutes les enseignantes sont convaincues de la progression des élèves, en travaillant de cette manière, la construction du nombre est pensée et tous les enfants même ceux en difficulté mettent du sens aux apprentissages numériques.

Axe 2 : Toutes les enseignantes travaillent à partir d'un même outil en grammaire, la progression se fait donc au fil des classes, ce qui semble important là aussi pour que les élèves construisent la notion de mots, de phrases puis de textes.

En lecture de textes courts, là aussi outil commun aux différentes classes (lectorino/lectorinette puis lector/lectrix).

Pour cette deuxième année, extension à la lecture puisque en aide personnalisée également les enseignantes ont accordé leur violon et ont fait le choix de travailler avec des groupes de quatre enfants sur la fluence de lecture à partir des mêmes outils. Là aussi une évaluation diagnostique commune à tous les élèves (sauf CP) a eu lieu en début d'année afin de constituer des groupes homogènes. Ce travail sur la fluence continue jusqu'aux vacances de Noël.

Après les vacances certainement que plusieurs enseignantes continueront encore mais d'autres travailleront sans doute sur une aide personnalisée autre. Alors les élèves de CP seront peut-être amenés à participer au soutien du midi qui se déroule le mardi et le jeudi de 12h00 à 12h30.

Axe 3 : Le travail d'inclusion ne cesse jamais, le travail sur le respect, la tolérance non plus ... Nous poursuivons donc... Mme Morisson est partie vers d'autres horizons, Mme Rouge qui la remplace a tout le soutien de l'équipe pour être accompagnée dans la prise en charge de la classe CLIS qui nécessite des projets particuliers à chaque enfant.

Les projets de classe sont les suivants :

Pour toutes les classes : Eurékades (défis mathématiques où 3 fois par an, les élèves sont confrontés à des problèmes qu'ils devront résoudre par groupe). C'est un projet départemental.

Le jardin pédagogique (qui va devoir être bientôt baptisé suite aux résultats du vote) : les enseignantes y vont le mardi et le jeudi avec leur classe (pause hivernale jusqu'en Mars).

Marathon orthographique pour tous les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Plumes en herbe (projet littéraire) pour tous les élèves de CP, CE1 et ULIS qui partent d'images et qui doivent créer un texte.

Prix Papyrus : Tous les CM2 ont 4 romans à lire. Des comédiens sont venus présenter le premier livre la semaine avant les vacances de la Toussaint. Courant décembre, une autre intervention est prévue.

Fin mai, à la base de loisirs de Moisson, il y aura une rencontre avec les autres classes qui ont participé au projet.

La fête des 100 jours pour les CP, CP-CM1, CE1, CE1-CM2 courant mars.

La classe de mer pour tous les élèves de CE2, CM1 et CM2.

7- La sécurité avec les exercices au cours de l'année (PPMS, alerte-intrusion, incendie)

Comme tous les ans trois exercices en cas d'incendie doivent être réalisés sur l'école. Pour les entraînements, il suffit de déclencher l'alarme incendie, les enfants doivent sortir dans la cour, se ranger à un endroit précis défini auparavant et être comptés par leur enseignante qui est sortie avec le cahier d'appel.

Maintenant s'ajoutent des exercices PPMS (plan de mise en sécurité), déjà réalisés l'an dernier mais aussi des entraînements alerte-intrusion. Pour ce début d'année nous avons déjà réalisé **le 17/10 un exercice alerte-intrusion**. Pour ce dernier un conseil des maîtres a eu lieu auparavant durant lequel les enseignantes ont choisi ou de cacher leur élèves ou de les faire sortir. Avant l'exercice, une fois le choix fait par chacune, des entraînements ont été réalisés pour que les élèves aient ou le réflexe de se cacher ou de sortir le plus rapidement possible de leur classe.

L'exercice s'est bien déroulé même si nous sommes conscientes qu'en cas de véritable problème, l'effet de panique serait présent et changerait peut-être le résultat.

8- La coopérative scolaire et les coopératives de classe.

Rappel : La **coopérative centrale scolaire** sert à tous les élèves de l'école. Ainsi l'argent va être utilisé pour financer une sortie pour tous. L'argent va également servir à financer de gros projets tel un départ en classe de découverte (pour le séjour de 2016/2017 apport de 4000 € par la coopérative centrale), un projet particulier sur l'école (un prix littéraire pour lequel on finance la venue d'un auteur par exemple) ou encore achat de livres pour la bibliothèque ou du matériel pédagogique coûteux....



Les coopératives de classe sont utilisées dans le cadre des projets, des achats pour une classe particulièrement.

Ainsi une classe travaillant sur un projet spécifique par exemple pourra acheter le matériel dont elle a besoin grâce à l'argent reçu. Une classe qui s'abonne à un magazine pour enfants tels « Un jour une actu » ou encore « Wakou » paiera l'abonnement avec la coopérative de classe. Une sortie pour la classe uniquement coûtant plus que ce qui est alloué par la mairie peut également être payée par la coopérative de classe.

Après la vérification des comptes, réalisée par Mme Barbier et des enseignants, la coopérative centrale s'élevait à 5300€ le 30 septembre 2016.

L'appel aux dons a été lancé courant octobre. La moyenne reçue par classe s'élève à environ 200€.

9- La natation.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 vont actuellement à la piscine, les séances se termineront le 2 décembre. Les enfants de CM2 et les quelques élèves n'étant pas présents sur l'école auparavant bénéficieront d'une séance de natation pour passer le « Boléro ». (Test obligatoire pour le départ en classe de mer.)

Les élèves de l'ULIS sont en inclusion dans les classes et vont donc à la piscine également.

Merci à la caisse des écoles pour le financement du transport et des séances. Le coût total est très conséquent.



10- La classe de mer.

Dates : 18 au 23 avril 2017

Lieu : Penestin en Bretagne (56)

Centre : « Le Maresclé » www.ouloiret.fr/penestin



Une réunion d'informations présentée par un salarié de l'association de l'œuvre universitaire du Loiret a eu lieu le 14/10/2016 durant laquelle le centre, les activités, l'encadrement, le financement.... ont été évoqués.

Un compte rendu de cette réunion a été collé dans le cahier de liaison de chaque enfant concerné par le séjour.

Mme Barbier se propose de recevoir les familles qui ont des craintes quant au départ de leur(s) enfant(s), elle se rendra disponible comme les enseignantes pour échanger et tenter de rassurer.

11- Questions diverses :

Pour l'école :

- ✓ Surveillance de la cour le matin et le midi avant l'entrée en classe : Y a-t-il un nombre requis d'adultes présents ? Deux adultes sont tout le temps dans la cour. Des rondes sont faites pendant les récréés sous le préau, aux toilettes... Une vigilance supplémentaire va être faite aux horaires d'ouverture.
- ✓ Avez-vous des idées de sorties pour les enfants qui ne partent pas en classe de mer ? Oui, à priori, sur le thème du végétal (lycée horticole, ou atelier potager au Château de la Roche Guyon ...)

Pour la mairie :

- Avez-vous avancé au sujet de la gestion du trafic devant l'école au moment de la sortie ? La mairie est en train d'étudier le problème.
- Le nouveau petit portail a une temporisation qui semble trop longue. Est-ce réglable ? Oui, il est possible de diminuer le temps de fermeture, cela sera fait.
- Serait-il possible qu'un lien direct au « portail famille » apparaisse sur la 1^{ère} page du site internet de la mairie ? Effectivement, cela peut être mise dans les « en 1 clic ».

Les délégués de Parents d'Elèves

Gapeflinsurseine@gmail.fr